



L I M I N A I R E

C S A S D P A Y S D E L A L O I R E

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
DE SERVICE DÉCONCENTRÉ



« Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration,

En premier lieu nous vous remercions pour l'amélioration dans les délais de transmission des documents élaborés par l'administration pour alimenter ce CSA réuni en Formation Spécialisée, premier rendez-vous de dialogue social de ce type de la mandature des élu.e.s représentants du personnels.

La possibilité de connaître et étudier en amont des pièces qui enrichissent les échanges et débats de tous les rendez-vous du dialogue social de la direction régionale des Pays de la Loire sont, nous le pensons, indispensables à la tenue, dans les meilleures conditions possibles, de ces moments privilégiés de partage des problématiques comme des points de vue, des agents de l'Insee, via ses élu.e.s représentants du personnel, avec l'administraon décisionnaire du cours de la vie professionnelle des dits agents.

Nous souhaitons aussi rappeler avec une solennité marquée, qu'en ouverture de ce CSA-FS, en ce début du mois de mai et alors que la nouvelle mandature des élu.e.s a débutée au 1^{er} janvier dernier, aucun.e élu.e représentant du personnel des OS de la DR de Nantes n'a reçu la formation nécessaire pour être pleinement opérationnel.le lors de ces rendez-vous, qui nous le redisons, sont indispensables à toutes et tous : agents, hiérarchie, direction. Cette situation est fort regrettable et contre-productive aussi bien pour l'ensemble des personnes qui composent cette assistance que pour les agents qui attendent de ces personnes le meilleur traitement possible des sujets de premier ordre que sont la sécurité et la santé au travail des agents de l'institut.

Laisser les élu.e.s traiter de telles questions ou voter sur des problématiques budgétaires qui peuvent directement impacter le quotidien des agents, sur leurs seules compétences acquises individuellement et personnellement est, au mieux, hasardeux, au pire, une faute. Nous espérons que ce manquement, sévère, de la part de l'administration, sera corrigé d'ici au prochain CSA réuni en Formation Spécialisée.

Aussi, nous souhaitons dire devant vous les mots des agents concernant leurs maux du quotidien :

« crainte, sentiment de ne pas être entendu, accumulation de missions non prévues, risque d'agression verbale ou physique dans le cadre de missions, faibles primes en fonction des responsabilités, manque de reconnaissance de la part de l'institut, pic de charge induit par le pilotage par les délais au détriment

de la qualité, perte de sens et de valeur, qualité devenu un indicateur secondaire, soutenabilité du travail : ne pas se sentir capable, impression de ne pas avoir avancé, le métier considère souvent l'équipe [...] comme des prestataires, situation qui finit par devenir urgente alors qu'elle aurait pu être anticipée, durée du renfort [...] suffisante pour rentabiliser, financièrement ça ne va pas dans le bon sens, difficile de monter en compétence, la capacité à faire face à ces pics d'activité et aux échéances [...] devient très problématique pour l'ensemble du service, le mode de travail hybride rend plus complexe la communication, fatigue visuelle, TMS, réseau indispensable mais défaillant, télétravail : risque d'isolement, taille critique de l'équipe, échéances irréalistes ».

Ces mots, ces phrases, prononcées par des agents de bien des unités de travail de la DR, doivent nous rappeler que des axes d'améliorations évidents se dessinent devant nous concernant les questions de la sécurité et santé au travail des femmes et des hommes de la DR et que nous devons, collectivement, prendre les décisions les meilleures afin de ne pas continuer à faire perdre aux agents en qualité de vie au travail ou en sens du labeur accompli. Même si nous le reconnaissons volontiers, l'institut, et plus localement la direction avec son comité de pilotage des services, restent à l'écoute de ces mots qui décrivent les maux.

Enfin, en ce premier rendez-vous qui nous incombe, qui axe principalement sur la sécurité et la santé au travail, nous tenions à avoir une pensée pour cet.te agent revenu.e d'arrêt maladie suite à épuisement lié en partie à sa vie professionnelle à l'Insee, pour cet.te autre agent qui se demande tous les jours si la démission est le seul recours restant possible, pour cette chef.fe d'unité qui attend son diplôme de jongleur professionnelle avec impatience, pour toutes et tous ces agents qui se demandent au quotidien pourquoi ils doivent supporter l'absence de fractions d'ETP non remplacées, y compris celles concernant les élu.e.s qui contribuent au dialogue social, dans l'intérêt premier de toutes et tous les agents.

Merci pour votre attention. »

